

PARTENARIAT COOPEC AD – WAFI CAPITAL

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CRÉDIT COOPEC-AD

Fiche produit — Références, contrat et procédures relatives au crédit

I. Conditions générales du prêt

Élément	Détail
Ouverture de compte à COOPEC AD et formalités	50 000 FCFA
Frais de dossier	1,5 % du montant accordé
Taux d'intérêt annuel	12,5 % dégressif
Durée maximale du prêt	5 ans
Épargne obligatoire sur le compte du demandeur	1/5 du montant sollicité
Compte et Plan d'épargne à WAFI CAPITAL	Païement mensuel des intérêts et remboursement du capital — marge de sécurité d'au moins 2 500 000 FCFA sur la durée du prêt
Assurance couvrant le prêt	Suivant les conditions de la compagnie d'assurance

II. Conditions particulières selon le montant emprunté

Pour un prêt inférieur à 10 000 000 FCFA

1. Le demandeur ou la demanderesse peut se faire représenter au moyen d'une procuration.
2. Le mandataire doit être connu et son intervention autorisée formellement par WAFI CAPITAL SA.
3. Le demandeur ou la demanderesse doit fournir obligatoirement une caution qui doit forcément être actionnaire de WAFI CAPITAL et résider au Togo ; sa présence sera obligatoire à l'agence spéciale lors des formalités du contrat.
4. Si le demandeur ou la demanderesse ne peut fournir une caution en mesure de se présenter à l'agence, une autre garantie pertinente sera exigée.
5. Garantie alternative : hypothèque (contrat établi par un notaire — titre foncier requis) ou gage (objets mobiles, déplaçables).

Pour un prêt supérieur ou égal à 10 000 000 FCFA

6. Le demandeur ou la demanderesse est obligé(e) de se présenter personnellement à l'agence spéciale de la COOPEC-AD pour accomplir toutes les formalités du crédit.
7. Le demandeur ou la demanderesse doit fournir obligatoirement une garantie hypothécaire.
8. Le cautionnement est facultatif ; la présence de la caution sera, le cas échéant, obligatoire.

NB : Ces conditions sont celles requises suivant le contrat signé. Cependant, la COOPEC AD n'exclut pas une étude de dossier au cas par cas suivant la pertinence du dossier et les garanties fournies.

Processus de traitement du dossier

Une fois le formulaire de recueil rempli et les documents requis fournis par le demandeur du prêt, WAFI CAPITAL se charge de la préparation et de la soumission du dossier à COOPEC AD, ainsi que de son suivi, avec un contact permanent avec le demandeur pour l'assister tout au long du processus.

Une appréciation est faite au cas par cas par les comités de crédit de WAFI CAPITAL et de COOPEC AD, afin d'établir la capacité financière du demandeur et la solidité de son plan d'épargne en vue de faire face aux échéances du prêt.